

de chômage élevé. Ce n'est donc pas la solution. Il s'agit plutôt d'arriver à une balance commerciale calculée en heures-homme. En d'autres termes, nous devrions dire au monde: Nous permettrons l'entrée au Canada en franchise de produits représentant tant d'heures-homme, pourvu que nous puissions exporter des produits représentant un nombre d'heures équivalent.

Voilà la signification de l'Accord sur l'automobile. L'extraordinaire, c'est que bien que l'Accord sur l'automobile nous ait fait passer de 300 millions de dollars en 1963, à 4 milliards, nous semblons hésiter à étendre cette politique. Je me demande si le secrétaire parlementaire ou l'un des ministres pourrait nous dire pourquoi l'Accord sur l'automobile ne pourrait pas viser également les tracteurs, les moteurs hors bord et les motocyclettes. Il faut tout autant d'habileté pour fabriquer ces articles, et les industries paient environ les mêmes salaires. Pourquoi ne pouvons-nous pas faire entrer d'autres secteurs industriels dans l'Accord sur l'automobile?

Il y a deux ans, le ministre des forêts a demandé à grands cris un autre type d'accord pour l'industrie forestière. Certes, en étendant l'accord sur l'automobile, englobant au début les industries connexes, permettant ensuite à d'autres industries d'être comprises dans le même genre d'accord, nous nous trouverions sur la voie d'une solution possible de ce problème. Nous n'aurons pas toujours une balance commerciale favorable. Nous ne pourrions pas toujours exporter vers d'autres pays et résoudre nos problèmes financiers de cette façon.

Le GATT—accord général sur les tarifs douaniers et le commerce—a été mentionné. On ne sait généralement pas que les membres de cet accord passent une grande partie de leur temps à essayer d'y trouver des échappatoires. Que vaut le GATT? Songeons que nous avons d'énormes problèmes de transport d'un océan à l'autre. En Allemagne, par exemple, ce que l'on pourrait appeler des quasi subsides aux compagnies de transports permet d'utiliser le système de chalands sur les canaux, de sorte que l'industrie, partout en Allemagne, se trouve pour ainsi dire sur le littoral. Il n'y a presque pas de coûts de transports. Ces choses inquiètent les signataires de l'accord, qui ne fonctionnent pas aussi bien que nous l'espérons.

Pour terminer, monsieur le président, il y a une chose sur laquelle j'insiste auprès du secrétaire parlementaire. Il a souligné que nous avons une idée de ce qu'est un très bon accord, savoir l'Accord sur l'automobile. Ne pourrions-nous pas étendre ce programme et ses principes à d'autres industries ou appliquer à celles-ci l'idée d'une balance commer-

ciale calculée en fonction du nombre d'heures-homme plutôt que du montant d'argent?

(L'article est adopté)

Les articles 2 à 15 inclusivement sont adoptés.

**M. le président:** L'annexe A est-elle adoptée?

Sur l'annexe A—

**M. McIntosh:** Monsieur le président, avant d'adopter le bill, le secrétaire parlementaire pourrait-il me dire quand je pourrais avoir un entretien avec ses fonctionnaires?

**M. Gray:** Monsieur le président, j'essaierais volontiers d'arranger cela pour une date aussi rapprochée que possible. Sans doute ne nous rendons-nous pas compte que nous avons des conseillers là, devant nous, à cette étape-ci, mais peut-être pourrais-je les consulter brièvement, pour décider quand le député aura l'occasion de faire valoir pertinemment ses propositions.

**M. le président:** L'annexe A est-elle adoptée?

(L'annexe est adoptée.)

Les annexes B à H inclusivement sont adoptées.

Le titre est adopté.

Rapport est fait du bill, qui est lu pour la 3<sup>e</sup> fois et adopté.

**L'hon. M. Lambert:** Monsieur l'Orateur, je sais que nous avons convenu d'aborder ensuite l'article n° 25, mais puisque le secrétaire parlementaire doit faire une déclaration à ce sujet, peut-être plairait-il à la Chambre de passer à l'article suivant de l'ordre du jour, soit les mesures d'initiative parlementaire, quitte à étudier l'article n° 25 à huit heures.

**L'hon. M. Macdonald:** Voilà une suggestion fort utile, monsieur l'Orateur. Peut-être pourrions-nous dire qu'il est six heures et passer aux mesures d'initiative parlementaire.

**M. Howard (Skeena):** Monsieur l'Orateur, puis-je faire une proposition qui touche aux droits des individus. Nous devons nous assurer que le député qui doit présenter le projet de loi est présent et sait ce qui se passe. S'il est ici, et s'il est d'accord, tout va bien.

**L'hon. M. Macdonald:** Monsieur l'Orateur, sauf erreur, mon collègue, le député de Gaspé (M. Cyr), va présenter le prochain projet de loi, et il semble fin prêt.

**L'hon. M. Jamieson:** Il se réchauffe dans l'enclos de pratique.